

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2016

RÉNOVATION MODALITÉS INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES - (N° 3336)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL35

présenté par

Mme Pochon, rapporteure et M. Warsmann, rapporteur

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.